

COMMUNE INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

L'agenda du Mois

23 Juin :
Kermesse Ecole Primaire,
Place Jean Jaurès.

à retenir

13/14 Juillet :
Fête Nationale
Voir programme.

26 Août :
Carnaval (Clé de Sol)

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Les vacances approchent avec les traditionnelles fêtes des écoles. Rendez-vous le 23 juin au foyer rural pour la fête des enfants de l'école élémentaire. Par contre, la kermesse prévue à l'école maternelle a été annulée par la directrice Mme Bélot par manque de parents pour l'organisation.

Je me réjouis du succès de la brocante organisée par les parents d'élèves élus au bénéfice des enfants des écoles. Félicitations aux organisateurs.

La fête des mamans est maintenant bien installée dans le village, le cadeau offert est apprécié ainsi que l'instant de convivialité entre mamans et élus. 120 mamans sont venues partager le verre de l'amitié et recevoir leur cadeau, un magnifique sac isotherme.

La fête des voisins est toujours bien appréciée et c'est un moment important de convivialité et l'occasion de découvrir des voisins que l'on ignorait jusqu'à présent.

Le centre aéré 2018 débutera le lundi 9 juillet et se terminera le vendredi 28 juillet par la fête de clôture. Cette année le centre a été ouvert jusqu'aux enfants de 15 ans.

Les centres aérés de St Vaast et St Hilaire organiseront les sorties en commun pour réduire les coûts de transport.

Le CCAS a financé l'achat de 24 tables et de 24 chaises pour une classe de l'école maternelle ainsi que l'achat de 10 tables et 10 chaises pour l'école élémentaire.

Le goûter récréatif du mardi de la ducasse organisé par le CCAS a réuni 70 convives de plus de 60 ans qui ont passé un après-midi en dégustant tartes et glace dans une ambiance extraordinaire. Tous ont promis de revenir l'année prochaine. Venez les rejoindre.



Cette année, suite à la disponibilité retrouvée des musiciens de la clef de sol, nous renouons avec la tradition. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice auront lieu le **vendredi 13 juillet** au soir. Tous les jeux traditionnels auront lieu le 14 juillet.

Bien cordialement et bonnes vacances à tous
Le Maire
Maurice DEFAUX



Mairie – Le Vendredi 13 Juillet

21 h 15: **Distribution** de torches lumineuses au Foyer Rural et **Retraite aux Flambeaux** avec la participation de la clé de sol.

Itinéraire du défilé : Départ de la Place, Rues PVC, de la Gare, Jules Ferry, de la Liberté, De Gaulle, F.Mitterrand, de la Nation, Pasteur et H.Barbusse.

A l'issue du défilé, **FEU D'ARTIFICE MUSICAL** au Stade.

Mairie – Le Samedi 14 Juillet

7 h : **Réveil en Fanfare** avec la Clé de Sol

10 h 30 : Parc du 11 Novembre 1918 : **Jeu de Billons à l'Anneau—Jeu de la planche à tremplin (Adultes)**

15 h : Mille Club et Place Jean Jaurès : **Jeux Divers**

Ecole Primaire – Fête Annuelle

La fête de l'école primaire aura lieu le Samedi 23 Juin, place Jean Jaurès.
Au programme : kermesse, remise des prix .

Mairie – Le Recensement

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant 16 ans doivent se faire recenser dans le trimestre de leur date anniversaire (se munir du livret de famille).



Mairie – Le Personnel Communal

Le Personnel Communal tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du livre d'or pour le départ à la retraite de Martine.

Mairie – Restaurant Scolaire et autres

A compter de la prochaine rentrée, lorsque la période de test sera terminée, un portail « familles » accessible par internet et par application smartphone sera mis en place.

De ce fait, toutes les inscriptions, modifications et annulations au : Restaurant Scolaire, Accueil Périscolaire et autres services proposés par la Mairie se feront exclusivement par le portail ou l'application.

Une notice explicative vous sera transmise par mail et jointe au comm'une info du mois d'Août.

Mairie – Accueil

En raison du départ à la retraite de Mme Martine FLAMANT et de son remplacement à mi-temps par Mme Nathalie LEFEVRE, les horaires d'ouverture de la Mairie au public sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 09h00-12h00

Mercredi : 09h00-12h00 et 16h30-17h30

Samedi : 10h00-12h00

Mairie – La Police Municipale

IL EST RAPPELE qu'en raison d'un arrêté préfectoral, dès lors que les feux de végétaux causeront une gêne pour le voisinage, une infraction sera relevée.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende .



RAPPEL : La destruction des chardons des champs est rendue **obligatoire** sur l'ensemble des terrains, clos ou non sur le territoire du Nord, par un arrêté préfectorale datant du 08 juin 2004.

La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause, ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier. En cas de défaut, vous pouvez être verbalisés.

Association—La Clé de Sol

Pour ses 30 ans, la Clé de Sol fait son Carnaval et vous donne rendez-vous le 26 Août à 15h00 aux Hortensias. (Géants, Associations Hilairiennes, Marching Band, Fanfares.....)

SIAVED

Le SIAVED a mis en place une opération « Récupération des instruments d'écriture usagés ». Une boîte de collecte est à disposition du public en Mairie afin d'y déposer : stylos, feutres, surligneurs , marqueurs, correcteurs, stylos plumes, cartouches.....

Le matériel usagé est envoyé à « TerraCycle » puis recyclé en divers produits finis.

Etat Civil du Mois Ecoulé

Les Mariages :

- 1) Le 26 mai 2018, GABET Geoffrey et HARDY Elodie

Les Naissances :

- 1) Le 22 avril 2018, PROYE Rayleigh, fils de PROYE Anthony et DANJOU Elodie

Les Décès :

- 1) Le 23 avril 2018, SOUFFLET Marc
- 2) Le 27 avril 2018, LACOURTE Josette
- 3) Le 24 mai 2018, DELPLANQUE Louise
- 4) Le 02 juin 2018, LECLERCQ Denise